

PERSPECTIVES SUR LE CICR



Agir pour un monde meilleur*

Amiral James G. Stavridis Commandant suprême des forces alliées en Europe

L'amiral James G. Stavridis occupe les fonctions de commandant suprême des forces alliées en Europe à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) depuis le début de l'été 2009. Officier des opérations maritimes de surface, l'amiral Stavridis a aussi servi à terre en tant que responsable de la planification stratégique à long terme au sein des états-majors du chef des Opérations navales et du président du Comité des chefs d'état-major des armées (Joint Chiefs of Staff). Il fut aussi *Executive Assistant* du secrétaire à la Marine et *Senior Military Assistant* du secrétaire à la Défense. L'amiral Stavridis a été diplômé avec distinction de l'Académie navale des États-Unis et a obtenu un doctorat et une maîtrise (MALD) en relations internationales de la faculté de droit et de diplomatie Fletcher de l'Université de Tufts.

::::::

C'est pour moi à la fois un privilège et un plaisir de répondre à votre invitation à contribuer à ce numéro spécial de la *Revue internationale de la Croix-Rouge*. En tant que commandant suprême des forces alliées en Europe, je supervise toutes les opérations mondiales de l'OTAN et considère comme essentielles les bonnes relations entre le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les forces armées.

Dans le monde actuel, marqué par des conflits et des insurrections complexes, nombreux sont ceux qui pensent que des frictions sont inévitables entre les forces armées et les organisations civiles internationales et non gouvernementales. Je ne suis pas de ceux-là. Le CICR a toujours été un solide compagnon des hommes et des femmes en uniforme au combat.

Aujourd'hui, le CICR concentre davantage ses efforts sur les civils; mais à ses débuts, la Croix-Rouge a été créée pour répondre aux souffrances des soldats blessés. En 1864, la première Convention de Genève a défini l'obligation faite aux armées de porter secours aux blessés, quel que soit leur camp, et elle a établi une norme nouvelle

^{*} La version anglaise de cet article est parue dans International Review of the Red Cross, Vol. 94, N° 888, Hiver 2012.

et universelle des comportements acceptables. Jusqu'alors, les blessés étaient livrés à leur sort, mais cette Convention et la vision des fondateurs du CICR ont constitué un véritable pas en avant qui a conduit à la mise au point de normes de comportement lors de conflits armés internationaux qui nous guident encore aujourd'hui.

Cette préoccupation quant au sort des combattants a été celle du CICR pendant les 80 premières années de son existence et nombreux ont été les soldats, marins et aviateurs, qui ont vu dans l'emblème de la croix rouge un signe d'espoir et d'assistance. En permettant aux prisonniers de guerre de faire savoir à leurs familles qu'ils étaient en vie, en fournissant des services médicaux, en faisant parvenir des colis aux prisonniers de guerre, en assurant le suivi de leur état de santé, la Croix-Rouge était là pour nous.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et sans perdre de vue son engagement en faveur de la protection des combattants, le CICR a élargi le champ de ses préoccupations afin de protéger aussi les droits des non-combattants. En tant que leader dans le domaine du droit international humanitaire et des droits de l'homme, le CICR n'a cessé de placer toujours plus haut les exigences relatives aux normes de comportement militaire acceptables lors des conflits armés, améliorant ainsi les conditions de vie à la fois des militaires et des populations civiles.

Rien ne peut éliminer les horreurs de la guerre, mais par son action, le CICR est parvenu à limiter les plus graves excès et a contribué à sauver un nombre incalculable de vies. Il reste vrai, malheureusement, que nous continuons à vivre dans un monde où les atrocités ne sont que trop fréquentes et l'action menée par le CICR est plus indispensable que jamais.

Je ferai observer que les Conventions de Genève de 1949, qui ont tracé la voie du CICR que nous connaissons aujourd'hui, ont été signées la même année que le traité fondateur de l'OTAN, qui est un des piliers du système de défense du monde occidental. L'Alliance atlantique souscrit fondamentalement aux valeurs exprimées dans les Conventions et a la plus grande estime pour l'action menée par le CICR.

Les valeurs centrales du CICR que nous estimons le plus au Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe, et moi-même en particulier, sont celles qui découlent de son statut d'organisation impartiale, indépendante et neutre. Personne ne peut douter des avantages que tout le monde peut retirer de ces valeurs, car elles permettent à la Croix-Rouge d'avoir un accès crucial aux personnes victimes de conflits armés et elles invitent à respecter le droit international humanitaire.

Les forces de l'OTAN et les membres du CICR participent à des opérations dans le monde entier. C'est grâce à l'impartialité, à l'indépendance et à la neutralité du CICR que l'OTAN et le CICR lui-même sont en mesure d'accomplir leurs missions respectives en réponse aux crises, dans le cadre de certaines valeurs fondamentales communes.

Bien entendu, cette neutralité peut conduire occasionnellement à des situations inconfortables. S'il nous arrive de nous tromper – heureusement, je crois que cela arrive rarement – ou si nous donnons l'impression de nous approcher des limites de ce qui est acceptable, nous savons que la Croix-Rouge se manifestera. Mais toutes les discussions sur les perceptions que l'on peut avoir sont et doivent rester fondées sur notre respect mutuel. Ce faisant, nous gagnons bien plus que nous ne perdons, car



nous acceptons les mêmes normes et partageons les mêmes valeurs. Si un problème survient, qu'il soit réel ou potentiel, nous devons le savoir et il faut nous le signaler. À l'inverse, lorsque nous faisons ce qu'il faut – et je me plais à croire que c'est le plus souvent le cas – il est bon que nous en recevions une validation externe de la part d'une autorité impartiale comme la Croix-Rouge.

Nous faisons également confiance au jugement du CICR, précisément parce que ses qualités de neutralité, d'impartialité et d'indépendance font l'objet d'une application rigoureuse. Je sais que l'institution fait régulièrement son examen de conscience pour s'assurer qu'elle respecte bien les normes qu'elle s'est fixées. Certaines organisations qui se proclament impartiales et neutres le sont peut-être moins qu'elles ne veulent bien le reconnaître, mais nos relations avec le CICR ont toujours été claires, ce qui a été à l'avantage des uns et des autres.

Lors du sommet de l'OTAN de Lisbonne en 2010, l'Alliance a officiellement reconnu la nécessité d'une « approche globale » de la gestion des crises. Une telle approche est un défi considérable à relever et elle ne peut se concrétiser sans une coopération et un dialogue avec toute une série d'organisations et d'agences non militaires. C'est dans le cadre de ce processus que Jakob Kellenberger, l'ancien président du CICR, a signé en juin 2012 un protocole d'accord entre le CICR et les deux commandements militaires stratégiques de l'OTAN : le Commandement allié Opérations et le Commandement allié Transformation.

Cela permettra à nos organisations de poursuivre leur relation déjà ancienne et toujours enthousiaste. Aucune des deux ne peut se reposer sur ses lauriers, mais chacune doit voir au contraire dans nos histoires, dont nous pouvons être fiers, un aiguillon pour continuer à faire preuve d'imagination et redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Avant de conclure, je voudrais rendre hommage au courage et au professionnalisme des délégués du CICR qui, depuis tant d'années, travaillent dans des environnements dangereux. Nos métiers sont différents, mais notre relation reste fondée sur le respect mutuel et sur des valeurs auxquelles nous sommes profondément attachés.

Je vous félicite donc à l'occasion de votre 150e anniversaire et nous nous réjouissons déjà de continuer à travailler ensemble dans les années qui viennent. Nous sommes fiers d'être des partenaires du CICR. Le monde reste toujours dangereux et ne cesse de nous lancer des défis, mais il est un peu plus sûr grâce à l'action de l'OTAN et il est plus humain grâce à l'action de la Croix-Rouge.